

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

Réception par le préfet : 13/05/2016

Publication : 13/05/2016

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 28 AVRIL 2016

DECISION

Numéro 16 - 04 - 033

Décision 9 : La réforme de véhicules et de matériels divers.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 23 mars 2016 s'est réuni le 28 avril 2016 à partir de 15 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Liogier (membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

Était excusé : Claude Giraud (Vice-président).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Depuis 2013, le SDIS se dessaisit désormais de ses véhicules et biens mobiliers hors d'usage ou obsolètes grâce au lancement d'enchères électroniques via la voie dématérialisée.

Ainsi, 5 véhicules à fort kilométrage ou devant nécessiter des réparations dont le coût est important, pourraient ainsi être réformés. Une station de carburant basée à la caserne de Firminy et qui n'a désormais plus d'utilité du fait du marché de carburant pourrait également être sortie de l'actif.

Après suppression dans le tableau des actifs, ces véhicules ou matériels pourraient ainsi être soit mis en vente aux enchères, soit cédés, soit vendus à des sociétés ou associations demandeuses. Ainsi :

- ✓ Un véhicule de transport de personnel de 2003 (Citröen Jumper) pourrait être vendu à l'association « *Les Chambons* » (Centre de loisirs intercommunal de la Commune de L'Hôpital le Grand) pour la somme de 1 000 €,
- ✓ Un poids lourd (Mercedes de 1973) ainsi qu'un véhicule de liaison tous usages (Citröen Berlingo de 2004) pourraient être cédés gratuitement au *Musée des sapeurs-pompiers de la Loire*,
- ✓ Un véhicule de liaison hors-route (Wolkswagen Taro de 1995) pourrait être cédé gratuitement à l'association « *Pompiers humanitaires français* » (PHF),
- ✓ Une pompe à carburant de 2004, basée au centre d'incendie et de secours de Firminy pourrait être cédé gratuitement à la société *RABY* qui serait chargée de l'enlèvement et de la dépollution.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le Bureau prend la décision suivante :**

Article 1 : Le Bureau décide de réformer et de sortir de l'actif, l'ensemble des biens répertoriés en annexe 1 ci-jointe.

Article 2 : Le Bureau décide de vendre le Citroën Jumper (véhicule de transport de personnel de 2003), immatriculé 4623 YZ 42, à l'association « *Les Chambons* » (Centre de loisirs intercommunal de la Commune de L'Hôpital le Grand) pour la somme de 1 000 €.

Article 3 : Le Bureau décide de céder gratuitement un poids lourd de marque Mercedes immatriculé 6890 WR 42 (de 1973) ainsi qu'un Berlingo Citroën (véhicule de liaison tous usages de 2004) au *Musée des sapeurs-pompiers de la Loire*.

Article 4 : Le Bureau décide de céder gratuitement un véhicule de liaison hors-route de type Volkswagen Taro de 1995, immatriculé 771 WR 42, à l'association « *Pompiers humanitaires français* » (PHF).

Article 5 : Le Bureau décide de céder gratuitement à la société *RABY* une pompe à carburant de 2004 basée au centre d'incendie et de secours de Firminy. La société sera chargée de l'enlèvement et de la dépollution.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160428-16-04-033-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2016

Publication : 13/05/2016

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2016

Publication : 13/05/2016



Annexe n°1 Etat des biens sortis de l'actif

Marque	Modèle	Immatriculation	Année	Type	Energie	N° Inventaire	Dernière affectation	Valeur nette comptable
IVECO	L27METZ	562 AHN 42	2009	EPA CHASSIS	DIESEL		CIS SAINT ETIENNE SEVERINE	0,00 €
CITROEN	JUMPER	4623 YZ 42	2003	VTP	DIESEL	1644/1645	COMPAGNIE OUEST FOREZ	0,00 € (1)
MERCEDES		6890 WR 42	1973	PL	DIESEL	1343	CIS ROANNE	0,00 € (2)
CITROEN	BERLINGO	7941 ZH 42	2004	VLJU	DIESEL	3512	POLE SANTE	0,00 € (2)
WOLKSWAGEN	TARO	771 WR 42	1995	VLHR	DIESEL	*	CIS DOIZIEUX	0,00 € (3)
POMPE CARBURANT			2004	STATION		2918	CIS FIRMINY	0,00 € (4)

(1) Sur décision du bureau, ce véhicule pourrait être vendu pour la somme de 1000 euros au centre de loisirs intercommunal " Les Chambons"

(2) Sur décision du bureau, ces deux véhicules pourraient être cédés gratuitement au Musée des Sapeurs Pompiers

(3) Sur décision du bureau, ce véhicule pourrait être cédé gratuitement à l'association Pompiers Humanitaires Français (PHF)

(4) Sur décision du bureau, cette pompe à carburant pourrait être cédée gratuitement à la société RABY chargée de l'enlèvement et de la dépollution

* Le SDIS n'a pas amorti ces biens puisqu'ils ont été cédés gratuitement par les communes